



CONTACTS PRESSE :

Armelle SICOT

Directrice Communication

06 03 95 32 86 - 02 32 10 43 87

armelle.sicot@smedar.fr

Laurent SCOT

Chargé de Communication

06 22 11 11 05 - 02 32 10 43 74

laurent.scot@smedar.fr



DOSSIER DE PRESSE

COLLECTE FLUVIALE ET RECYCLAGE

POUR LES DÉCHETS
DES VOILIERS

DE L'ARMADA
2019



CONFÉRENCE DE PRESSE

VENDREDI 7 JUIN 2019

17H30

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

COLLECTE FLUVIALE ET RECYCLAGE POUR LES DÉCHETS DES VOILIERS DE L'ARMADA 2019

A l'occasion de l'Armada 2019 et à la demande de ses organisateurs, le Smédar collectera quotidiennement par voie fluviale les déchets des 50 voiliers présents à Rouen du 6 au 16 juin 2019.

Syndicat de référence pour la valorisation des déchets de 160 communes de l'arrondissement de Rouen et de Dieppe, le Smédar affrètera une barge sur la Seine afin de collecter chaque jour environ 15 tonnes de déchets auprès des bateaux à quai. Nouveauté de l'édition 2019 : les équipages devront trier leurs déchets en trois flux (plastique, verre et ordures ménagères résiduelles) afin d'assurer leur recyclage.

LE TRANSPORT FLUVIAL

Volontariste quant à l'utilisation d'un transport respectueux de l'environnement, le Smédar a choisi d'opter pour une collecte par barge, et un acheminement des déchets vers ses sites de traitement par la Seine. Le Smédar et l'entreprise SUEZ (prestataire de collecte) apportent ainsi leur expertise et un soutien logistique aux organisateurs de l'Armada. Les avantages du transport fluvial sont nombreux : réduction significative du nombre de camions sur les routes, limitation des émissions de gaz polluants, discrétion, proximité et rapidité.

LE TRI DES DÉCHETS À BORD

Afin de répondre aux exigences du Smédar concernant le tri des déchets, les marins pourront déposer les sacs noirs d'ordures ménagères dans le bac présenté par le collecteur, et les caisses palettes remplies de bouteilles en verre. Pour les bouteilles en plastique, le système de sac transparent jaune, bien connu de nombreux habitants, permet de transférer les emballages depuis les navires vers la barge.

Les bouteilles en plastique et en verre seront recyclées. Les ordures ménagères, incinérées à l'Unité de Valorisation Energétique de VESTA, permettront quant à elles la production d'électricité et de chaleur.

Cette année encore, les "Bateaux de l'Armada"
vogueront vers un avenir plus respectueux de l'environnement.



A VESTA,
le Smédar valorise les déchets
de 610 000 habitants et ceux
des équipages de

L'ARMADA



LES DÉCHETS DES ÉQUIPAGES...

TRIÉS ET COLLECTÉS PAR BARGE

Des outils de communication adaptés

Un flyer a été réalisé en quatre langues par le Smédar (anglais, espagnol, russe et français) et distribué à l'ensemble des équipages des bateaux afin de leur indiquer quels déchets doivent être présentés à la collecte fluviale et ainsi leur rappeler la nécessité de séparer les bouteilles en verre et en plastique des autres déchets.

Par ailleurs, le guide pratique remis aux capitaines de chaque bateau, édité par l'association de l'Armada, intègre une page concernant le déroulement de la collecte : horaires, conditionnement, système d'alerte. Des adhésifs ont également été apposés sur chaque bac de collecte, ce qui permet d'identifier précisément le type de déchets à déposer.

Comment s'organise la collecte quotidienne ?

Afin de répondre aux exigences du Smédar concernant le tri des déchets, les marins pourront déposer les sacs noirs d'ordures ménagères dans le bac présenté par le collecteur, et les caisses palettes remplies de bouteilles en verre. Pour les bouteilles en plastique, le système de sac transparent jaune permet de transférer les emballages depuis les navires vers la barge, sans trop encombrer les bateaux d'un nouveau container.

La collecte a lieu tous les jours, de 6h à 13h, auprès de l'ensemble des bateaux, pour un volume journalier estimé à environ 15 tonnes.

La barge utilisée pour cette opération, mesure 50 mètres de long et 5 mètres de large et peut accueillir jusqu'à 400 tonnes de matériaux. Afin d'éviter des accostages à proximité des coques fragiles de certains gréements, l'embarcation est équipée d'une grue fixe qui permet d'élever les bacs de collecte au niveau des ponts des bateaux. Une corne de brume avertit les marins de l'approche de la barge effectuant la collecte des déchets.

Caractéristiques de la barge Suez :

- ♦ Automoteur, transportant environ 200 000 tonnes de matériaux chaque année,
- ♦ Gabarit : 49,42 mètres de long et 5,12 mètres de large,
- ♦ Tirant d'eau : 2,53 mètres (420 tonnes),
- ♦ Tirant d'air : 4,80 mètres,
- ♦ Cale divisée en deux parties ayant les dimensions suivantes :
 - Cale avant : 15,5 x 4,80 mètres,
 - Cale arrière : 14 x 4,80 mètres,
- ♦ Volume total : 500 m³,
- ♦ Grue fixe, située dans la partie centrale du bateau, d'une portée de 16 mètres avec une charge d'une tonne,
- ♦ Panneaux roulants qui permettent de couvrir la totalité du chargement.

TRANSPORTÉS VERS VESTA PAR LA SEINE

Vers 13 heures, la barge arrive chargée de déchets sur le quai de DockSeine, situé à proximité de l'écopôle Vesta à Grand-Quevilly. Un engin télescopique muni d'une fourche rotative, placé sur le quai, permet de réaliser le vidage des caisses de 30 m³ en une seule opération dans les bennes du Smédar. Le service transport du Smédar intervient ainsi chaque jour de l'évènement pour transférer les déchets collectés, depuis le quai fluvial, jusqu'à l'écopôle Vesta, avec un camion adapté.

RECYCLÉS ET VALORISÉS

Les déchets ménagers sont ensuite valorisés au sein de l'unité de valorisation énergétique. Le verre est orienté vers la plateforme de stockage du Smédar avant d'être acheminé au Havre vers l'usine de recyclage. Les bouteilles en plastique sont triées en fonction de leur composition, puis compactées et mises en balle au centre de tri du Smédar. Elles seront ensuite acheminées vers les filières de recyclage.



Compostage

Le Smédar valorise vos déchets verts en engrais naturel.



Recyclage

Le Smédar offre une seconde vie à vos emballages.



LA VALORISATION DES DÉCHETS À VESTA

Anciennement site des Chantiers Navals de Normandie, l'écopôle VESTA du Smédar regroupe le siège de la collectivité, l'Unité de Valorisation Énergétique, le centre de tri des déchets recyclables, l'unité de traitement des mâchefers et l'unité de traitement des encombrants. En 2017, plus de 370 000 tonnes de déchets ont été traitées sur ce site ; un véritable pôle dédié à la valorisation, articulé autour d'une idée : la protection de l'environnement.



L'UVE en quelques chiffres :

- ◆ 315 000 tonnes de déchets incinérées par an, soit 40 tonnes par heure ;
- ◆ 3 lignes de traitement ;
- ◆ 80 % de l'électricité produite revendus, 20 % utilisés pour le fonctionnement interne de l'usine ;
- ◆ 10 000 logements chauffés grâce au réseau chaleur ;
- ◆ Une fosse de 20 000 m³ ;
- ◆ Fonctionnement 24h/24, 7 jours sur 7.

Le centre de tri en quelques chiffres :

- ◆ une surface de 4 000 m² dédiée aux déchets recyclables ;
- ◆ 30 000 tonnes de papiers et emballages triés par an ;
- ◆ 70 salariés dont 2 équipes de 22 agents de tri ;
- ◆ 4 000 visiteurs par an ;
- ◆ 10 tonnes en moyenne de déchets affinés par heure ;
- ◆ Séparation en 12 flux de matières.

L'unité de valorisation énergétique VESTA est adaptée pour le traitement des ordures ménagères, des déchets industriels et commerciaux banals et des déchets d'activités de soins. Elle réceptionne chaque année 315 000 tonnes de déchets. Les fours fonctionnent en auto-combustion. Ainsi, les déchets sont incinérés dans les trois fours de l'unité, à 850°C minimum, sans qu'aucun apport complémentaire de comburant ne soit effectué. Inaugurée en 2000, elle permet de valoriser les déchets de 610 000 habitants. Elle est équipée d'un groupe turbo-alternateur, d'une puissance de 32 MW, permettant de produire de l'électricité pour l'équivalent d'une ville de 100 000 habitants. Le réseau de chaleur VESUVE, créé en 2013, permet, quant à lui, de fournir du chauffage pour 30 000 habitants.

Le centre de tri des déchets recyclables, modernisé fin 2016, réceptionne tous les papiers et tous les emballages. Jusqu'à 13 tonnes de déchets sont affinées par heure (8 t/h dans le centre de tri précédent). Ce haut niveau de productivité peut être atteint grâce à la mécanisation poussée de l'équipement, qui intègre deux cribles balistiques pour la séparation des déchets "plats" (journaux, magazines...) et des déchets "creux" (bouteilles, flacons, boîtes...), un troisième pour la séparation des films en plastique et de six trieurs optiques avec capteur infrarouge.

Recyclage | Électricité | Chaleur

Le tri et la valorisation des déchets ont le vent en poupe



LE SMÉDAR, ACTEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE EN NORMANDIE

Le Smédar est un syndicat mixte qui regroupe 160 communes de l'arrondissement de Rouen et la ville de Dieppe. Recyclage, compostage, production d'énergie, il valorise les déchets de 610 000 habitants.

La Métropole Rouen Normandie, les Communautés de Communes Inter-Caux-Vexin, Caux-Austreberthe et Bray-Eawy et la Communauté d'agglomération Dieppe-Maritime lui ont délégué la compétence «traitement des déchets». En bientôt 20 ans, le syndicat a entièrement développé un schéma de valorisation des déchets multi-filières afin de transformer tous les types de déchets en nouvelles matières premières, dans le respect et dans l'anticipation de la réglementation en matière d'environnement.

La construction d'équipements adaptés, intégrant les technologies les plus avancées, permet d'atteindre les objectifs que s'est fixés la collectivité. L'essentiel des traitements se réalisent sur l'écopôle Vesta grâce à l'unité de valorisation énergétique, au centre de tri des déchets recyclables, à l'unité transport-logistique-maintenance et enfin aux unités de traitement des encombrants et des mâchefers. Six quais de transfert et deux plateformes de compostage complètent le dispositif. Environ 450 000 tonnes de déchets y sont acheminées chaque année. Au-delà du traitement des déchets, le Smédar est signataire du contrat avec la société Citéo pour l'ensemble de ses adhérents.

Le syndicat est lauréat depuis 2016 de l'appel à projet du Ministère de la Transition Écologique et Solidaire intitulé "Territoire Zéro déchet, Zéro gaspillage" et engage dans ce cadre des actions concernant la prévention des déchets, en partenariat avec ses EPCI adhérents.

Syndicat Mixte d'Élimination des Déchets de l'Arrondissement de Rouen

Président : Patrice DUPRAY

160 communes – 610 000 habitants

Collectivités adhérentes : Métropole Rouen Normandie,
Communauté d'Agglomération Dieppe-Maritime (Ville de Dieppe),
CC Inter-Caux-Vexin, CC Bray-Eawy, CC Caux-Austreberthe

Collectivité territoriale créée en 1999

administrée par un Comité Syndical composé de 63 représentants

Nombre d'agents territoriaux : 230

Près de 450 000 tonnes de déchets traitées en 2017, dont :

- ↳ **Déchets recyclables réceptionnés :** 40 511 tonnes (dont 13 377 tonnes de verre)
- ↳ **Ordures ménagères, déchets industriels banals et déchets d'activités de soins valorisés en énergie thermique et énergie électrique :** 315 297 tonnes.
- ↳ **Déchets verts compostés ou valorisés en biomasse :** 63 819 tonnes



Énergie

Le Smédar produit de l'électricité et de la chaleur à partir de vos déchets.



